



Bulletin d'adhésion 2026

DES OBJECTIFS :

- Maintenir (et inciter à l'installation) des paysans de proximité pratiquant une agriculture durable, fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.
- Favoriser des relations directes entre paysans et consommateurs qui deviennent partenaires, les premiers s'engageant à livrer régulièrement leur production à des « consom'acteurs » qui ont préfinancé les denrées sur la base d'un contrat (coût des denrées concerté).

A conserver par l'AMAPP

Je soussigné(e).....

@	
✉	
☎	

☐ Renouvellement d'adhésion *ou* ☐ Première adhésion

Comment avez-vous connu l'Amapp ?

Adhère à l'AMAPP du Gévaudan et verse une cotisation deeuros pour l'année 2026 (par chèque (1) – en espèces)

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et être en accord avec eux.

Fait à....., le.....

Signature de l'adhérent

(1) Chèque à l'ordre de : « AMAPP du Gévaudan » Toute adhésion prise à partir du 1er septembre 2025 couvre la fin d'année 2025 et l'année 2026

UNE COTISATION

A conserver par l'adhérent

La cotisation annuelle sert à couvrir les frais de fonctionnement de l'association, elle est fixée à 15 euros (étudiants et sans emploi : 10 euros)

En adhérant, vous aidez à la dynamique d'une association basée sur le partage des tâches et le bénévolat, où les initiatives sont les bienvenues.

Je soussigné....., Membre du C.A. de l'AMAPP du Gévaudan, déclare

avoir reçu de

la somme de.....euros, en règlement de la **cotisation 2026**. Somme remise en chèque (1) – en espèces

Fait à, le

Signature du représentant de l'AMAPP

Envoyez votre bulletin d'adhésion et votre chèque à :

Christine GONELLA - AMAPP du Gévaudan
Mas d'Ardenne – Chauvets - Servières
48000 MONTS DE RANDON

<http://mappemende.org>

L'amapp ne retourne pas de courrier de bonne réception. Connectez-vous sur le site internet de l'amapp pour CRÉER UN COMPTE (sur la page d'accueil). Vous recevrez un mail de confirmation une fois votre adhésion enregistrée. Vous pourrez alors passer vos commandes